

« FAIRE LIRE LA BIBLE COMME À L'ÉCOLE : UN MODE D'EMPLOI »

Par Olivier Bauer

Conférence prononcée au 5^e Congrès de la Société Internationale de Théologie Pratique – Lac Delage (Québec) – 20 août 2004

Motivation

Il faut tout d'abord que je partage un doute avec vous. Je me demande si d'aborder la Bible comme à l'école est le meilleur moyen de la rendre plus attirante, plus sexy ?

Du point de vue de l'enfant ou de l'adolescent, du point de vue du catéchumène, la question me semble réglée. Mais comment se présente-t-elle du point de vue de l'adulte, du catéchète ou du catéchiste ? Pourrait-il trouver un intérêt, un avantage à faire lire « la Bible comme à l'école » ?

J'aimerais souligner deux motivations qui montre pour moi l'intérêt de la démarche.

- La première motivation vient de mon expérience personnelle. C'est en travaillant comme aumônier dans un collège, c'est en côtoyant des enseignants de français, mais aussi d'histoire et de géographie, de « science de la vie et de la terre », de technologie et même d'éducation physique et sportive que j'ai appris des méthodes d'enseignement et que j'ai pu constater leur intérêt.
- La seconde motivation vient du programme de français lui-même, de la manière dont il définit son but : « L'enseignement du français au collège a pour finalités de permettre à chacun de former sa personnalité, de devenir un citoyen conscient, autonome et responsable » [*Programmes de 5^e et 4^e*, p. 7]. Or, il me semble qu'en changeant seulement trois mots, je pourrais faire mien ce programme : « L'enseignement de la Bible au catéchisme a pour finalités de permettre à chacun de former sa personnalité, de devenir un chrétien conscient, autonome et responsable ».

L'origine de mon intérêt en montre immédiatement les limites. Si je propose de reprendre « les habitudes d'observation et de méthode » [*Français*, p. 39] que forment le collège français, c'est pour aider des collégiens français à comprendre ce qu'ils lisent, lorsqu'ils lisent la Bible. Elle se propose de leur enseigner une manière de lire la Bible de leur en donner un des modes d'emploi. J'insiste : un mode d'emploi parmi d'autres.

Mais si la méthode concerne plutôt un contexte où la Bible est enseignée de manière culturelle – un cadre scolaire en particulier –, je la crois applicable, à dose plus faible, dans un travail paroissial, comme un moment de la découverte des textes bibliques, comme une pratique de lecture de la Bible.

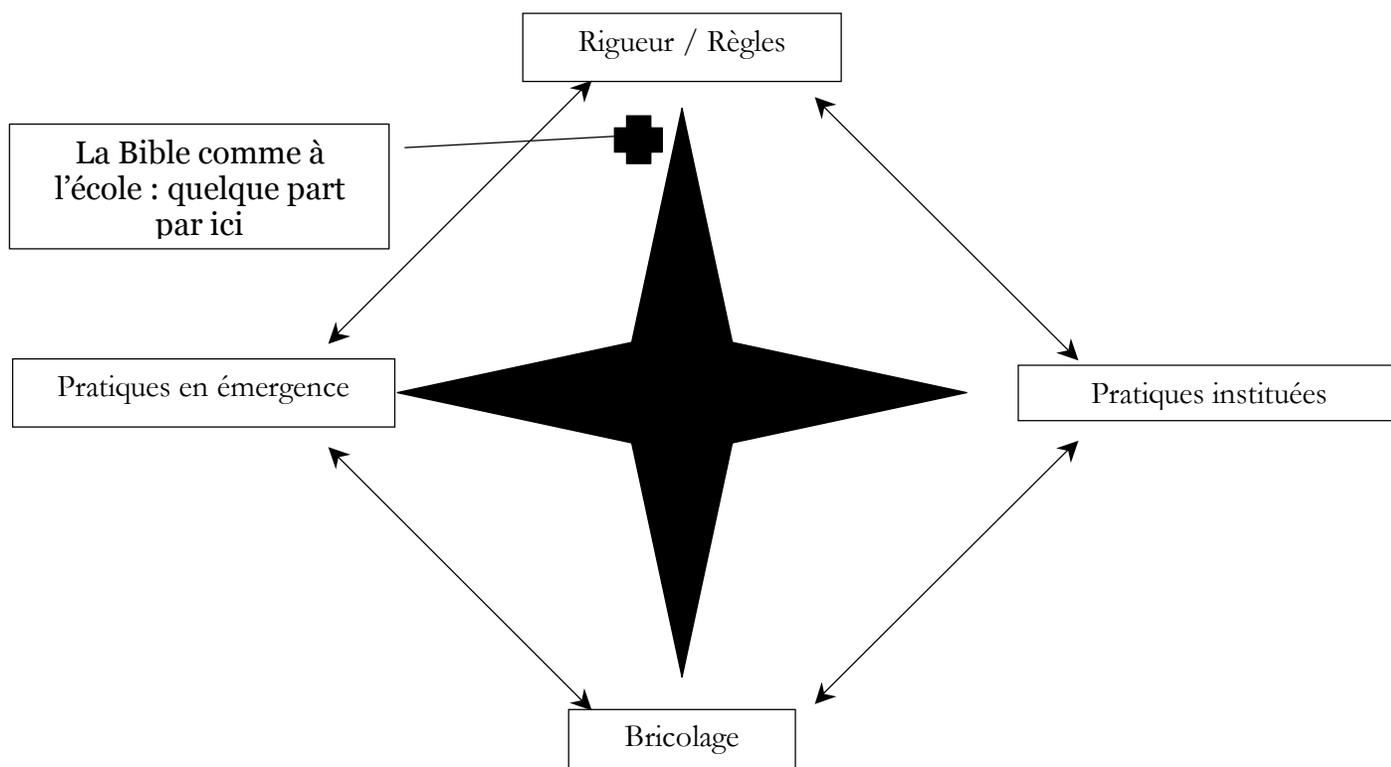
Le plan de mon exposé sera le suivant :

1. Je suis en train de vous présenter mes motivations.
2. Je rappellerai ensuite la situation du document « Le français au collège » qui me sert de base de travail.
3. Je ferai la présentation des programmes de français pour les classes du collège.
4. Dans une brève simulation, je vous proposerai deux exercices scolaires.
5. J'évaluerai l'utilisation des méthodes proposées par les programmes de français à la lecture de la Bible
6. Enfin, en conclusion, je répondrai aux questions posées par les organisateurs du colloque.

J'aimerais d'emblée situer ma démarche sur la grille d'analyse des pratiques. Vous saurez ainsi où j'ai l'intention de vous emmener.

Sur l'axe nord-sud, je dirais que la « Bible comme à l'école » est une pratique régie par des règles extrêmement précises, celles de l'école. Elle se situe donc sur la partie supérieure de la boussole, très haut puisque les règles sont très précises.

Sur l'axe est-ouest, je ne crois pas que la « Bible comme à l'école » soit une pratique tellement instituée. Mais les programmes d'enseignement religieux que propose ENBIRO en Suisse romande, ou les recherches autour de l'enseignement culturel de la Bible dans certaines académies en France s'en rapprochent certainement. Néanmoins, « la Bible comme à l'école » me semble plutôt, encore, se situer du côté des pratiques en émergence. Je la place légèrement à gauche.



Un dernier mot pour être clair : je ne pense pas que le programme scolaire du Ministère français de l'Éducation nationale soit le modèle à suivre. Je le présente à titre d'exemple. Chacun pourrait – ou devrait – s'inspirer de son propre système scolaire, des pratiques de lecture qu'il enseigne, pour faire lire la Bible comme à l'école.

Situation

a) Le collège français

La République française a organisé l'école de la manière suivante :

- L'école maternelle : de 3 à 5 ans, trois niveaux : « Petite section », « Moyenne section » et « Grande section ».

- L'école élémentaire de 6 à 10 ans, cinq niveaux : « Cours préparatoire », « Cours élémentaires 1^e année », « Cours élémentaire 2^e année », « Cours moyen 1^e année » et « Cours moyen 2^e année ».
- Le collège : de 11 à 14 ans, quatre niveaux : de 6^e de 5^e, de 4^e et de 3^e. La fin de la 3^e, validée par la réussite du Brevet, marque la fin du cursus obligatoire et théoriquement commun à tous les élèves.
- Le lycée : de 16 à 18 ans, nombreuses filières dont celles du bac. La filière du bac comporte trois niveaux : Seconde, Première et Terminale.

J'ajoute encore deux remarques : premièrement, l'école française privilégie les compétences scolaires plus que l'âge. C'est pourquoi il n'est pas rare de voir des élèves qui ont « sauté des classes » et qui peuvent avoir une, deux « années d'avance » parfois davantage. Un brillant étudiant peut ainsi passer son bac à 15 ans. Deuxièmement, même si la troisième marque la fin du programme commun, l'intitulé des classes montre bien que le bac est l'objectif final de l'enseignement : le compte à rebours ne s'arrête qu'avec la classe de terminale. L'objectif du Ministère de l'éducation nationale est d'ailleurs d'amener 80% d'une classe d'âge au bac, objectif atteint pour la première fois en 2003.

b) Le français au Collège

En France, les programmes d'enseignement sont fixés par des décrets et des arrêtés publiés au Bulletin Officiel. Ils ont donc force de loi¹. Sans entrer dans les détails, l'organisation de la formation au collège repose sur un décret du 29 mai 1996, l'organisation des enseignements dans les classes de 6^e, de 5^e et de 4^e repose sur un arrêté du 14 janvier 2002 et les programmes des classes de troisième sur un arrêté du 15 septembre 1998.

Les 4 années de collège sont réparties en trois cycles pédagogiques : la classe de 6^e forme le cycle d'adaptation ; les classes de 5^e et 4^e forment le cycle central ; et la classe de 3^e forme le cycle d'orientation.

Le document de référence pour l'enseignement du français au collège s'intitule « *Enseigner au Collège : Français, programmes et accompagnements* ». Il est publié par le Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, Direction de l'enseignement scolaire aux Éditions du Centre National de Documentation Pédagogique (CNDP) en juillet 2002. J'ai utilisé la version Internet – un fac-similé des ouvrages au format pdf – disponible sur le site du CNDP : <http://www.cndp.fr/seconde/francais/>.

Pour chaque cycle, l'ouvrage commence par rappeler les lois, les décrets et les arrêtés. Il présente ensuite les programmes, des textes relativement brefs – une dizaine de pages –, puis l'accompagnement du programme, des documents plus longs – entre 30 et 50 pages – qui détaillent l'enseignement et proposent des séquences didactiques. Il se termine par une liste des œuvres à étudier ainsi qu'un glossaire des termes pédagogiques.

Sur la base de ces documents, quelques grands éditeurs publient des manuels pédagogiques, livre de l'élève et livre de l'enseignant. Ce sont le plus souvent ces manuels qu'utilisent les enseignants comme support de leur cours. Ces manuels ne sont pas le programme, mais une interprétation du programme.

Présentation

Si vous pensiez que les cours de français visent à faire apprendre la grammaire et l'orthographe, changez d'avis ! « L'étude de la langue n'est pas une fin en soi » [*Français*, p. 15]. Les nouveaux programmes

¹ Article 1^{er} (modifié par l'arrêté du 14 janvier 2002). – Les enseignements des classes de sixième de collège sont organisés conformément à l'annexe jointe au présent arrêté. *Enseigner au Collège : Français*, page 11

d'enseignement du français au collège ont un « objet précis et concret : la maîtrise des discours. On entend, par discours, toute mise en pratique du langage dans un acte de communication à l'écrit ou à l'oral » [*Français*, p. 14].

Le programme est même plus ambitieux : « L'enseignement du français au collège a pour finalités de permettre à chacun de former sa personnalité, de devenir un citoyen conscient, autonome et responsable » [*Français*, p. 15].

Cette finalité se décline quatre objectifs fondamentaux :

1. « Donner aux élèves la maîtrise des principales formes de discours ;
2. Leur donner les moyens de former leur jugement personnel et de l'exprimer de façon à être entendu et compris ;
3. Leur fournir les connaissances culturelles fondamentales nécessaires à la construction de leur identité individuelle et sociale ;
4. Leur permettre d'enrichir leur imaginaire, et de s'initier à la compréhension des formes symboliques » [*Français*, p. 68].

L'enseignement du français repose sur sept principes de base :

1. « Éviter les répétitions inutiles ou les anticipations inadéquates » [*Français*, p. 14].
2. Suivre une progression du pôle narratif vers le pôle argumentatif : « en 6e, on étudie la narration et on repère l'argumentation ; au cours du cycle central, on s'attache davantage à l'étude de la description et du dialogue et on engage un travail sur l'argumentation qui constituera un axe important de la classe de 3e » [*Français*, p. 27].
3. « Connaître les principaux modèles qui irriguent la culture dans laquelle on vit » [*Français*, p. 27] : chronologie culturelle, des textes de l'Antiquité jusqu'aux textes contemporains
4. « Les connaissances à acquérir ne peuvent être dissociées des compétences qui en permettent la mise en œuvre » [*Français*, p. 16]. Les programmes distinguent donc « ce que l'élève peut reconnaître et comprendre (connaissance passive) et ce qu'il maîtrise, c'est-à-dire ce qu'il a assimilé et est capable de produire (compétence active) » [*Français*, p. 16].
5. « Réunir et rendre explicitement solidaire » [*Français*, p. 87] les trois composantes de l'enseignement du français : lecture, écriture et oral (décloisonnement).
6. Distinguer les niveaux du discours, du texte et de la phrase : « En classe, l'usage établi veut soit amené à construire des phrases, ce qui exige des connaissances morphosyntaxiques et une grammaire de la phrase. Mais une simple succession de phrases ne constitue pas pour autant un texte, ce qui rend nécessaire une grammaire du texte. Et les textes n'ont de sens que par rapport à la situation d'énonciation où ils sont produits et reçus, ce qui appelle une grammaire du discours » [*Français*, p. 46]. Parce que le tout détermine fréquemment la partie, le programme propose une analyse qui parte du discours pour aller vers la phrase.
7. Reconnaître « à l'intérieur du contexte scolaire la légitimité des diverses pratiques de la lecture » [*Français*, p. 94] et mettre en pratique trois pratiques de lecture : lecture cursive (lecture personnelle), lecture d'une œuvre complète (six semaines au plus sur une même œuvre) et lecture de passage (une séance).

a) Programme de la classe de 6^e

Selon la progression retenue, en classe de 6^e, c'est l'étude du récit qui est privilégiée, tant du point de vue de la réception (lire et écouter) que de la production (dire et écrire). Les élèves sont seulement initiés à l'argumentation.

Les objectifs de la classe de 6^e pour les trois domaines de la lecture, de l'écriture et de l'oral sont les suivants :

1. Lecture : « Le but de la classe de 6^e est que l'élève maîtrise la compréhension logique et reconnaisse la présence de l'implicite » [*Français*, p. 18]. L'étude de textes narratifs « permet d'introduire les notions élémentaires d'auteur, de narrateur et de structure fondamentale du récit » [*Programmes de 6^e*, p. 15]. En outre, l'élève doit savoir utiliser un dictionnaire. Agréable surprise, la Bible fait partie des textes à lire – avec *l'Odyssée*, *l'Énéide* et les *Métamorphoses* d'Ovide –, sous la rubrique « Textes issus de l'héritage antique ». Sollicité, lorsque j'étais aumônier scolaire par une enseignante pour aborder ce texte-là, j'ai proposé de remplacer le récit de la Genèse que proposait le manuel par celui de l'Exode qui me semblait plus adéquat et moins problématique pour parler de « texte fondateur ».
2. Écriture : « Le but de la classe de 6^e est que les élèves soient capables de produire un texte narratif cohérent d'une page environ » [*Programmes de 6^e*, p. 17], en respectant l'ordre chronologique. Les textes à écrire sont par exemple pour soi la « reformulation écrite d'un court énoncé » et pour autrui « un récit à partir d'un support concret (image, objet, document sonore...) » [*Programmes de 6^e*, p. 18].
3. Oral : « le but de la classe de sixième en ce domaine est que les élèves soient capables de prendre en compte l'interlocuteur et d'être eux-mêmes, quand ils prennent la parole, audibles et compréhensibles » [*Programmes de 6^e*, p. 19].

Le programme se termine en énumérant les « outils de la langue » qui sont nécessaires à la narration et à la description et que l'élève doit donc savoir utiliser. J'en cite quelques-uns qui me paraissent particulièrement intéressants. À noter que la rubrique « grammaire » ne distingue pas, pour la classe de 6^e, les trois niveaux du discours, du texte et de la phrase :

- Au niveau du discours : les valeurs des temps verbaux dans les discours narratif et descriptif ; les substituts du nom (reprises nominales et pronominales) ; les types de phrase (déclaratif, impératif, interrogatif, exclamatif).
- Au niveau du lexique : la distinction entre sens général et sens contextuel d'un mot.
- Au niveau de l'orthographe : les accords dans la proposition : sujet-verbe, sujet-attribut.

b) Programme du cycle central

Dans les classes de 5^e et 4^e, les élèves poursuivent leur progression. « L'objectif central est la maîtrise de forme de discours progressivement plus complexes. Cet objectif se traduit par l'étude et la production réfléchie de textes mêlant le narratif et l'argumentatif » [*Programmes de 5e et 4e*, p. 8]. On habitue les élèves « à identifier le degré d'implication du locuteur et à prendre en compte la notion de point de vue (première approche de l'énonciation) » [*Programmes de 5e et 4e*, p. 9].

Classe de 5e

Les objectifs de la classe de 5^e pour les trois domaines de la lecture, de l'écriture et de l'oral sont les suivants :

1. Lecture : « En matière de discours et de genres, on amène les élèves à maîtriser progressivement la compréhension logique des textes à dominante narrative, à identifier les principaux constituants du récit et leur agencement, notamment pour l'insertion de descriptions et de dialogues » [*Programmes de 5e et 4e*, p. 10]. On privilégie en 5^e le perfectionnement de la connaissance des genres narratifs : roman et récit bref, la poursuite de la découverte des genres documentaires, l'initiation au théâtre et l'approche de textes poétiques. L'élève doit être capable de distinguer dans un dictionnaire les définitions et les exemples. « On poursuit l'étude de la fonction illustrative de l'image, et on aborde sa fonction argumentative (son rôle d'exemple ou de preuve) » [*Programmes de 5e et 4e*, p. 12].
2. Écriture : « On retient trois objectifs essentiels : la maîtrise de la narration et de la description ; leur utilisation conjointe dans un récit incluant également des dialogues ; la prise en compte de la

situation d'énonciation » [*Programmes de 5e et 4e*, p. 15]. Les textes à écrire sont par exemple, pour soi la « rédaction de ce que l'on retient (d'un texte, d'un document, avec leurs références) » et pour autrui le « récit complet rendant compte d'une expérience personnelle » [*Programmes de 5e et 4e*, p. 16].

3. Oral : « Le but de la classe de 5^e [...] est que l'élève sache écouter et parler de manière efficace, qu'il sache participer à un dialogue à deux interlocuteurs en respectant la situation de communication dans laquelle il se situe [...], en choisissant le niveau de langage adapté » [*Programmes de 5e et 4e*, p. 18].

Classe de 4^e

Pour la classe de 4^e, les objectifs sont ainsi définis :

1. Lecture : « Dans le prolongement de la classe de 5^e, on approfondit l'étude des récits complexes pour les textes à dominante narrative, on développe l'initiation au discours argumentatif, on étudie le discours explicatif (comment développer des informations en réponse à des questions) éventuellement à partir de dialogues. On aborde l'étude de l'implicite dans tous les types de discours » [*Programmes de 5e et 4e*, p. 15]. Les genres littéraires abordés sont les récits les œuvres théâtrales et la poésie. C'est en 4^e que l'on compare les formes du genre épistolaire littéraire et celles de la correspondance quotidienne.
2. Écriture : « En classe de 4^e, les élèves doivent maîtriser la composition d'un récit complet et complexe de deux à trois pages, combinant différentes formes de discours (éléments descriptifs, éléments argumentatifs) et incluant un travail sur l'implicite dans le récit (ellipses narratives, ruptures temporelles). Ils sont également capables de rédiger un texte explicatif court (une page environ) » [*Programmes de 5e et 4e*, p. 16]. Les textes à écrire pour soi sont par exemple la « prise de notes à partir d'un support écrit ou d'une communication orale (initiation) » et pour autrui un récit fictif simple ayant pour cadre le XVII^e, le XVIII^e ou le XIX^e siècles » [*Programmes de 5e et 4e*, p. 16-17].
3. Oral : « En classe de 4^e, on se propose d'amener les élèves à accepter et à comprendre le point de vue d'autrui, à prendre part à un dialogue explicatif ou argumentatif, à présenter une communication orale construite en l'adaptant au public devant lequel elle est prononcée » [*Programmes de 5e et 4e*, p. 18].

Le programme énumère enfin quelques « outils de la langue » que les élèves doivent maîtriser. Je cite quelques exemples de notions nouvelles relatives aux trois niveaux du discours, du texte et de la phrase :

- Discours : les adverbes, les temps verbaux, les pronoms personnels et les déterminants qui signalent un énoncé ancré dans ou coupé de la situation d'énonciation ; paroles rapportées directement et indirectement.
- Texte : Formes de progression dans le texte (à thème constant, linéaire, éclaté).
- Phrase : phrase simple et phrase complexe : fonctions par rapport à la phrase (compléments circonstanciels).

Les programmes se terminent par des éléments d'orthographe et de lexique à aborder ou à maîtriser. Je retiens l'apparition de la notion « d'histoire du mot » qui me paraît intéressante dans le cadre de la lecture de la Bible.

c) Programme de 3^e

Le programme de 3^e se présente sous une forme légèrement différente, plus technique, plus « juridique ». Un exégète dirait remarquer la main d'un autre rédacteur. L'arrêté fixant le programme de 3^e porte d'ailleurs une autre date que ceux des programmes de 6^e et du cycle central.

« Les apprentissages [en classe de 3^e] s'organisent selon trois directions essentielles : la compréhension et la pratique des grandes formes d'argumentation [...]. La deuxième direction concerne l'expression de soi [...]. La prise en compte d'autrui est envisagée à la fois dans sa dimension individuelle [...] et dans sa dimension sociale et culturelle [...] » [Programmes de 3^e, p. 4].

1. Lecture : « Les principaux objectifs de connaissance sont : l'étude de l'expression de soi ; la prise en compte de l'expérience d'autrui. Dans cette perspective, l'année de troisième met l'accent sur la lecture de textes autobiographiques et de poèmes lyriques, ouvre davantage à la lecture d'œuvres étrangères, accorde une place accrue à la lecture de textes à visée argumentative » [Programmes de 3^e, p. 4].
2. Écriture : « En classe de troisième, l'activité d'écriture a deux objectifs majeurs : perfectionner l'écriture de textes narratifs complexes ; maîtriser l'exposé écrit d'une opinion personnelle » [Programmes de 3^e, p. 5]. Les textes à écrire sont, entre autres, « pour un usage personnel » « la mise en ordre des idées et des informations et « pour autrui » par exemple le « récit à partir d'un récit donné avec changement de point de vue » ou la présentation d'une opinion étayée par un fait concret (exemple, fait historique) et un argument abstrait (raisonnement) » [Programmes de 3^e, p. 5].
3. Oral : « L'objectif général est qu'en fin de troisième, les élèves sachent : identifier les situations d'oral les plus usuelles de la vie personnelle, scolaire et sociale ; distinguer l'écoute, le dialogue et l'exposé ; se comporter de façon pertinente dans les différentes activités orales » [Programmes de 3^e, p. 5-6].

Le programme énumère ensuite les « outils lexicaux et grammaticaux » à maîtriser. Je cite les notions qui me paraissent particulièrement utiles et pertinentes pour l'étude de la Bible : quant au discours : la modalisation (modalisateurs, modes, temps verbaux), les effets du discours (persuader, dissuader, convaincre, émouvoir, amuser, inquiéter) ; quant au texte, l'organisation des textes : forme cadre et formes encadrées, reprises pronominales et reprises nominales ; quant à la phrase : la coordination et la subordination.

Utilisation

Il est maintenant temps de voir de quelle manière, les « habitudes d'observation et de méthode » enseignées durant les cours de français au collège pourrait être utilisé pour donner des pratiques de lecture de la Bible à des adolescents. Je vois deux façons de faire.

La première serait de définir les finalités de l'enseignement des méthodes pour lire la Bible et de les comparer à celles du programme de français. Si les finalités concordent, ou si elles concordent partiellement, on pourrait alors transposer tout ou partie des méthodes de lecture – et des méthodes d'enseignement ! – d'un contexte à l'autre. Si les finalités sont par trop différentes, il faudrait par contre renoncer à appliquer les méthodes de français pour faire lire la Bible.

Mais c'est une autre démarche qui me paraît plus intéressante. Je tiens le raisonnement suivant : le programme de français au collège enseigne des pratiques de lecture ; la Bible se présente sous la forme d'un livre ; donc les adolescents pourraient utiliser les pratiques de lecture qu'ils maîtrisent pour lire et comprendre la Bible. Mais il faut alors être cohérent : on ne peut pas utiliser ces pratiques sans reprendre les finalités du programme de français. Peut-on les appliquer à la lecture de la Bible ? Je pense que oui ! Les pratiques de lecture sont utilisables, parce que les objectifs sont conciliables.

a) Former des chrétiens conscients autonomes et responsables

La grande finalité de l'enseignement du français, c'est de « permettre à chacun de former sa personnalité, de devenir un citoyen conscient, autonome et responsable ». Ce but, dans la grandeur de son ambition, me

paraît s'appliquer parfaitement à l'enseignement d'un mode d'emploi de la Bible. La lecture de la Bible, l'acquisition de méthodes de lecture doit permettre à de devenir un chrétien conscient, autonome et responsable. L'accent ici ne porte pas sur le « devenir chrétien » – qui reste un don de la foi – mais sur les qualificatifs « conscient, autonome et responsable », auxquels l'apprentissage d'une méthode de lecture de la Bible peut contribuer.

b) Donner la maîtrise d'un discours sur la Bible

L'autonomie, la responsabilité passe par ce que le programme d'enseignement du français appelle « la maîtrise des principales formes de discours ». Je revendique cet objectif quand il s'agit de former des pratiques de lecture de la Bible. Il ne s'agit donc pas seulement de faire lire la Bible. L'enseignement d'un mode d'emploi de la Bible doit permettre aux adolescents de tenir un discours à propos de la Bible : être capable de raconter les textes bibliques, de les expliquer, de les critiquer, de se situer par rapport à eux, de les actualiser peut-être. Il en va de donner aux adolescents « les moyens de former leur jugement personnel et de l'exprimer de façon à être entendu et compris » dans les termes du programme de français. Je rappelle qu'il ne s'agit là que d'un mode d'emploi parmi d'autres, que d'un emploi de la Bible parmi de nombreux autres emplois, par exemple, méditatifs, existentiels, culturels ou thérapeutiques. D'un point de vue chrétien, la mise en pratique du langage biblique dépasse les seules compétences en matière de discours pour devenir un vrai projet de vie.

c) Fournir des connaissances et des compétences

La maîtrise du discours implique que les adolescents acquièrent des connaissances et des compétences. C'est bête à dire, mais comprendre la Bible implique d'abord de la lire. À l'adolescence, c'est la lecture de la Bible – le contact direct avec le texte – qui fournit les connaissances bibliques de base. Elles sont complétées par d'autres « connaissances culturelles fondamentales » : quelques rudiments d'hébreux et de grecs, des informations sur l'histoire et la géographie du Proche-Orient, le rôle de la Bible dans la culture occidentale, le statut théologique de la Bible, par exemple. Certaines sont enseignées au collège, d'autres sont plutôt du ressort de « l'éducation religieuse ». Mais la maîtrise du discours biblique implique aussi des connaissances, « des habitudes d'observation et de méthode ». Et c'est ici que l'utilisation du programme de français du collège prend toute son utilité. Car il donne la possibilité de s'appuyer sur un acquis, sur des outils performants que les adolescents ont appris à utiliser, des outils relatifs à la lecture, à l'écriture et à l'oral. À ces outils, on pourra en ajouter d'autres plus spécifiques. Je pense par exemple, dans une perspective ecclésiale, à l'appropriation des récits bibliques, à la compétence de conduire une prière publique, ou à la capacité à rédiger une confession de foi.

d) « Éviter les répétitions inutiles ou les anticipations inadéquates ».

Le programme de français propose une progression tout au long des trois cycles pour « éviter les répétitions inutiles ou les anticipations inadéquates ». L'expression me semble heureuse et le fait de disposer d'une liste des compétences pour chaque niveau particulièrement utile. Cela permet d'adapter son enseignement et d'éviter de proposer des exercices trop faciles ou trop difficiles, qui, tous les deux, ont pour effet de démobiliser les élèves. Il est ainsi plus facile de savoir ce qu'il est possible de demander à des adolescents de 11, 12 13 ou 14 ans en matière de lecture, d'écriture ou d'oral.

Mais la notion de progression peut aussi servir dans une perspective plus large. Instinctivement, ou presque, nous suivons, dans l'approche de la Bible, une progression semblable à celle que propose le cours de français : de la narration (les livres historiques ou les Évangiles) vers l'argumentation (les lettres de Paul). Nous pourrions aussi mêler d'autres progressions : chronologique (de la Genèse vers l'Apocalypse), historique (du livre le plus ancien au livre le plus récent) ou théologique (en partant de l'exode pour l'Ancien testament et des récits de résurrection pour le Nouveau Testament), etc.

e) Analyser le discours, le texte et la phrase

Il me semble que nous – les théologiens, les pasteurs et les prêtres, les catéchètes et les catéchistes – sommes très performants dans la grammaire du discours et assez performants dans la grammaire du texte. Mais il me semble que nous négligeons la grammaire de la phrase et même certains aspects de la grammaire du texte. Or, le programme de français nous rappelle que les niveaux sont emboîtés : comprendre un discours implique de comprendre le texte et comprendre un texte implique de comprendre la phrase. Au niveau de la phrase, nous nous contentons en général d'expliquer les mots difficiles, ou de faire chercher leur sens dans un dictionnaire. Mais la phrase demande plus ! C'est pour cette raison que je vous ai proposé, dans le temps de simulation, une séquence didactique sur les termes de reprise – séquence qui appartient à la grammaire du texte – et cet exercice sur le temps des verbes – exercice qui appartient en propre à la grammaire de la phrase.

Conclusion

Pour terminer, j'aimerais répondre brièvement, massivement aux questions que les organisateurs du colloque ont posées dans leur texte de présentation :

- Je passe la première question – quels modes d'emploi de la Bible reconnaît-on dans les pratiques existantes ? – puisque, je l'ai dit, la « Bible comme à l'école » est plutôt une pratique en émergence.
- Quelles méthodes emploie-t-on pour la lire, la faire lire, la commenter, la célébrer, la prêcher, l'illustrer ? La « Bible comme à l'école » est une méthode de lecture intelligente – ou intellectuelle, le mot ne me dérange pas – qui doit aider les adolescents à utiliser « les habitudes d'observation et de méthode » qu'ils apprennent au collège lorsqu'ils lisent la Bible. Je pourrais élargir cette proposition et dire : la « Bible comme à l'école » doit aider les adultes à utiliser « les habitudes d'observation et de méthode » qu'ils ont apprises au collège lorsqu'ils lisent la Bible.
- Quelles théologies de la révélation et de la Parole sont mises en évidence ? La Bible offre des témoignages contextuels sur la manière dont des hommes et des femmes ont fait l'expérience d'un Dieu qui se révèle. Ces Paroles doivent aussi être comprises.
- Quelles conceptions de la lecture, de l'écriture et de la communication sont impliquées ? Peut-on observer ou mesurer les effets de ces pratiques sur leurs destinataires ainsi que sur leurs destinataires ? Aborder la « Bible comme à l'école », c'est faire de la lecture analytique une des pratiques nécessaires de la lecture de la Bible. Aborder la « Bible comme à l'école », c'est faire de l'écriture et de l'oral des moyens de vérifier les effets de cette pratique.
- Quels types de croyants et quels modèles d'Église est-ce que ces pratiques contribuent à construire ? Dans l'idéal, des chrétiens conscients autonomes et responsables ; dans l'idéal, une Église de co-responsables de l'interprétation de la Bible